# Préservée, embellie, Chelles avance

Octobre 2026




**3 397**
arbres seront taillés en rideau en 2026

## LES ARBRES ÉLAGUÉS :
## UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ POUR UN CADRE DE VIE PRIVILÉGIÉ

VILLE DE CHELLES

# L'entretien des voies publiques contribue à améliorer votre cadre de vie.

Tout au long de l'année, nos arbres sont régulièrement entretenus pour garantir votre sécurité et vous offrir des zones d'ombre rafraîchissantes durant l'été.

**Ainsi, comme chaque année, un élagage des arbres d'alignement sera réalisé.**

Cette opération, sans altérer la fonction physiologique des arbres, consiste à :

TAILLER LES ARBRES POUR LIMITER LEUR DÉVELOPPEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT CONTRAINT

•

AMÉLIORER LES PERFORMANCES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

•

FACILITER LE CHEMINEMENT DES PIÉTONS ET DES VÉHICULES DANS LES RUES

**LORS DE L'ÉLAGAGE QUI S'EFFECTUE PAR TRONÇON D'OCTOBRE À DÉCEMBRE 2026 :**

Un affichage sera mis en place dans les rues concernées afin d'informer les riverains des dates d'intervention et de leur demander de ne pas stationner sur les zones de travaux.

Merci de respecter les distances de sécurité avec les engins d'élagage et les techniciens.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

**Info travaux : 01 64 72 85 85**

WWW.CHELLES.FR

Conception graphique : Ville de Chelles – Octobre 2026